

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 26 février 2021

relative à l'avancement au 2^e échelon du grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du développement durable au titre de l'année 2021

NOR :TREK2106493S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de la ministre de la transition écologique en date du 26 février 2021, sont promus au 2^e échelon du grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du développement durable, au titre de l'année 2021, les directeurs de recherche du 1^{er} échelon du grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du développement durable :

M. HEGRON (Gérard)
M. SAB (Karam)